

[Texte]

move that this Committee now adjourn so that members could be free to pursue that course.

The Chairman: Motion to adjourn is in order. All in favour?

Motion agreed to.

The Chairman: The meeting is adjourned to the call of the Chair.

Thursday, November 23, 1978

• 1538

The Chairman: Order, please. It was agreed at the organization meeting that the quorum for this Committee would be 11 members, but that the Chairman may hear evidence provided five members representing both government and opposition parties are present, so we are ready to get down to work.

As members know, the order of reference from the House of Commons, dated November 8, 1978, is that Votes 15a, 20a, 30a, 45a, 65a, 100a and 105a for the fiscal year ending March 31, 1979, relating to the Department of the Secretary of State, be referred to the Standing Committee on Broadcasting, films and Assistance to the Arts.

• 1540

Following the organization meeting, the Subcommittee on Agenda and Procedure met and we attempted to determine how we would use the time available to us. Following the subcommittee meeting certain changes had to be made because of the availability of witnesses and the time that would suit them, so I can report to the Committee—and the report will be circulated now—that the following will be the order in which we will proceed for the next several meetings, if the Committee agrees starting with the meeting today with the Secretary of State Mr. Roberts. Tomorrow at 9.30 a.m., officials of the department on Vote 30a, Education Support. Tuesday next, President and officials from the Canadian Broadcasting Corporation, Vote 65a. And I would instruct members to note that that is a fairly narrow, restricted vote. It really is on the capital side rather than the operating side, and I have indicated to CBC officials that questioning will be on the capital budget rather than operating. I think we have some obligation to remain reasonably within the terms of the vote. Thursday, November 30, in the morning, the Secretary General of the National Museums of Canada, two votes, 100a and 105a. And if we do have a Tuesday, December 5 meeting—and that depends on when the last allotted day falls in the House of Commons—if that meeting takes place, then it has been suggested that we hear from the Secretary of State, or officials, on Vote 45a, Citizenship.

Is it agreed that this be the agenda we follow for the next week and parts thereof?

Some hon. Members: Agreed.

Mr. Douglas: On a point of order . . .

[Traduction]

L'expérience du passé nous enseigne que cette démarche est la plus productive et je propose donc que notre Comité lève la séance, afin que les membres puissent donner suite à cette proposition.

Le président: La proposition relative à la suspension des travaux est recevable. Qui est d'accord?

La motion est adoptée.

Le président: La séance est levée.

Le jeudi 23 novembre 1978

Le président: A l'ordre, je vous prie. Lors de notre réunion d'organisation, le quorum du comité a été fixé à 11 membres. Nous avons cependant décidé que le président pouvait entendre les témoignages à condition que soient présents au moins 5 membres représentant le parti gouvernemental et les partis d'opposition. Aussi pouvons-nous commencer la séance.

Comme vous le savez, l'ordre de renvoi de la Chambre des communes émis le 8 novembre 1978 défère au Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts, les crédits 15a, 20a, 30a, 45a, 65a, 100a, et 105a pour l'année financière se terminant le 31 mars 1979, sous la rubrique Secrétariat d'État.

Suite à notre séance d'organisation, le sous-comité du programme et de la procédure s'est réuni et nous avons essayé d'établir notre programme. Nous avons dû faire certaines modifications au programme afin de tenir compte des exigences de temps et des autres engagements de nos témoins. Je ferai distribuer ce rapport aux membres du Comité pour qu'ils puissent tous se familiariser avec le programme des prochaines séances. Aujourd'hui, nous rencontrons le secrétaire d'État, M. Roberts. Demain matin à 9 h 30, nous étudierons le crédit 30a, Aide à l'éducation, avec les fonctionnaires du ministère du Secrétariat d'État. Mardi prochain, le président et les fonctionnaires de la Société Radio-Canada comparaitront devant nous et nous serons saisis du crédit 65a. Je demande aux membres du Comité de bien vouloir remarquer que c'est là un crédit à portée très limitée. Il s'agit moins des frais de fonctionnement que du budget dont dispose la Société, et j'ai dit aux fonctionnaires de Radio-Canada que les questions qui leur seront posées porteront surtout sur leur budget. Il me semble que nous devons respecter ces limites. Le jeudi 30 novembre, dans la matinée, nous étudierons les crédits 100a et 105a, et le secrétaire général des Musées nationaux du Canada sera notre témoin. Si une réunion avait lieu le mardi 5 décembre, ce qui dépend de la date de la dernière journée de l'opposition à la Chambre des communes, nous pourrions entendre des fonctionnaires du ministère du Secrétariat d'État au sujet du crédit 45a, qui porte sur la citoyenneté.

Tous acceptent-ils le programme proposé pour la semaine prochaine?

Des voix: D'accord.

M. Douglas: J'invoque le Règlement.